



Édifice Nord
3600, rue Beauséjour
Saint-Laurent H4K 1W7
514-334-7350 fax: 514-334-5004
www3.csmb.qc.ca/ecoles/beau-sejour

École Beau-Séjour

Édifice Sud
2681, rue Baker
Saint-Laurent H4K 1K7
514-331-5823 fax: 514-331-4170



Conseil d'établissement

COMPTE RENDU de la réunion du 24 janvier 2018, à 19h
Édifice Nord, salon du personnel

Prise de présences/quorum :

- ALEXANDRE CÉSAR, **parent**
- STEFAN MICHALOVSKI, **parent**
- ÉRIC CHERBAKA, **parent**
- LUCIE ROY, **parent**
- YVETTE LAPA DESSAP, **parent**
- PASCALE LAFRANCE, **parent**
- MARTINE LECOMPTE, **secrétaire d'école**
- LAURIE OUELLETTE, **Enseignante spécialiste de musique**
- JOELLE COUTURE-GRONDIN, **Enseignante préscolaire TSA**
- JOHANNE TRUDEL, **Enseignante 5^e année**
- ISABELLE BOILEAU, **Enseignante 6^e année**
- ANNIE BEAUVILLIERS, **Enseignante 5^e année**
- ANN LÉGARÉ, **Technicienne service de garde**
- ANNY HANUSEAC, **Directrice adjointe**
- NATASCHA BACHER, **Directrice**

	Sujets	Actions
1.	Prise des présences/Quorum/Mot de la nouvelle directrice adjointe	M. Michel Michalovski, Mme Laurie Ouelette et Mme Johanne Trudel sont absents.
2.	Adoption de l'ordre du jour	Proposé par M. César et appuyé par M. Cherbaka
3.	Parole au public	Aucun membre du public présent
4.	Approbation et suivi au procès-verbal du 27 septembre 2017	Proposé par Mme Lecompte et appuyé par Mme Légaré
5.	Budget 16-17 (adopter)	Mme Bacher donne certaines précisions et explications concernant le budget. Proposé par M. Cherbaka et appuyé par Mme Lafrance
6.	Mesures dédiées et protégées – MEES (attester)	Mme Bacher explique différentes notions en lien avec les mesures. Elle présente la situation particulière de l'école Beau-Séjour et de quelle façon l'argent alloué par le MEES sera dépensé. Un projet de résolution est proposé par Mme Bacher. Mme Roy appuie la résolution # CE24012018-2. VOTE UNANIME.
7.	Convention de gestion et de réussite éducative (approuver)	Mme Bacher apporte certaines précisions concernant la convention et son intégration future au plan de réussite de l'école. Des explications sont données quant aux écarts en mathématiques pour les groupes de 4 ^e et de 5 ^e année. Les membres du Conseil d'établissement se questionnent sur un lien entre le changement d'édifice (nord et sud) et l'écart remarqué entre la 4 ^e et la 5 ^e année. Une attention particulière sera portée sur les résultats de l'an prochain afin de voir si un écart est remarqué suite au déplacement des groupes de la 4 ^e année vers l'édifice sud. Le texte de la convention est proposé par Mme Bacher et approuvé par Mme Boileau
8.	COSP (approuver)	Mme Hanuseac présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) abordés par l'école et Mme Boileau explique les divers projets mis en place à l'école, dont le programme <i>gang de choix</i> , la visite guidée de l'école secondaire St-Laurent pour les élèves de l'école Beau-Séjour. Mme Hanuseac ajoute qu'à partir de l'an prochain, l'école devra mettre à jour ce document et faire une reddition de comptes suite aux programmes et activités mis en place par l'école.

		<p>Un projet de résolution est proposé par Mme Bacher, Mme Légaré appuie la résolution # CE24012018-4</p> <p>VOTE UNANIME</p>
9.	<p>Suivi du délégué et du substitut au Comité régional de parents (informer)</p> <p>Critères d'admission 18-19–zones grises</p>	<p>M. César explique le concept des zones grises et précise que la CSMB a modifié certains critères d'admission, dont celui relatif à la fratrie en tenant compte des commentaires des CRP. Il mentionne qu'une clause grand-père (droits acquis) a été accordée pour les enfants issus d'une même famille nés avant le 30 septembre 2018. Environ 200 élèves de l'école sont visés par ces modifications.</p> <p>Le CRP a entrepris des démarches pour faire une demande d'annexion, le CRP demande également l'aide des parents pour faire avancer ce dossier. Mme Dessap demande un suivi de la réunion du Conseil des Commissaires du 16 janvier 2018 au cours de laquelle les nouveaux critères d'admission ont été approuvés. M. César répond que la participation des parents était bonne mais qu'il est difficile de rejoindre les parents. Il est proposé de demander aux parents en début d'année une autorisation écrite pour divulguer leur courriel au représentant des parents. M. César soumettra cette idée au prochain CRP la semaine prochaine.</p> <p>En ce qui a trait aux zones grises, les membres du Conseil d'établissement se questionnent sur la façon d'informer les parents de l'école des nouveaux critères d'admission. Mme Lafrance suggère de créer une adresse courriel au nom du Conseil d'établissement et de la communiquer aux parents de l'école</p> <p>Également, M. César informe le Conseil d'établissement que l'école St-Germain voudrait organiser une conférence donnée par un parent de l'école et nous demande si nous voulons entamer des pourparlers avec eux pour déterminer si le Conseil d'établissement de l'école Beau-Séjour serait intéressé à participer à cette conférence. Les membres du Conseil d'établissement sont d'accord pour entamer les discussions.</p>
8a	Anglais intensif 18-19 (approuver)	<p>Mme Bacher confirme que le programme d'anglais intensif sera offert l'an prochain et que les places réservées pour l'externe seront d'entre 10 et 12, alors que 36 places seront réservées aux élèves de l'école Beau-Séjour. Les critères sont présentement en révision. Pour les élèves des autres écoles de la CSEM, le critère de l'excellence scolaire demeure mais pour les élèves de Beau-Séjour, la Direction regardera également la facilité de l'élève à apprendre.</p> <p>Afin de faire la promotion du programme parmi les élèves de l'école, M. César propose de demander à deux élèves de 6^e année de venir partager leur expérience avec les élèves de 5^e année.</p> <p>Proposé par Mme Dessap et appuyé par Mme Lafrance.</p>

10.	SDG – tarif majoré (informer)	Mme Légaré rappelle que depuis janvier 2018, les frais du service de garde ont été majorés à 8,20\$ (versus 8,15\$) mais que les montants facturés pour les journées pédagogiques demeurent inchangés.
11.	Analyse des résultats au sondage Projet éducatif	Item reporté à la rencontre du 21 mars 2018.
8b	<p>Vie à l'école (informer ou consulter)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide au devoir • choco-étudiant à l'Édifice Sud – aide aux devoirs (approuver) • Comité « on bouge au cube » (informer) • Dodo à l'école • Cabane à sucre urbaine 	<p><u>Aide au devoir</u> Mme Hanuseac annonce qu'au cours des prochaines semaines, une enseignante de 4^e année et une technicienne en éducation spécialisée offriront de l'aide au devoir à certains élèves en difficulté identifiés par l'équipe école.</p> <p><u>Choco-étudiant</u> Pendant l'heure du dîner, des élèves s'y regroupent afin de prendre un chocolat chaud et lire des livres. Il est proposé au Conseil d'établissement d'offrir l'aide aux devoirs au cours de l'heure du midi (2 midis/semaine pour le moment avec les élèves ciblés par l'équipe école. Le service est gratuit et vise les élèves qui sont en situation de décrochage scolaire potentiel ou qui n'ont pas de soutien à la maison. Pour l'instant une dizaine d'élèves de 5^e et de 6^e années sont visés. Dans l'éventualité où d'autres membres du personnel seraient intéressés, le nombre de participants pourrait être augmenté.</p> <p>Proposé par M. Cherbaka et appuyé par Mme Légaré.</p> <p><u>On bouge au cube</u> Mme Hanuseac explique les grandes lignes de la mesure. L'école Beau-Séjour a reçu une somme de 28 000\$ dans le cadre de cette mesure du MEES. Des activités ont été mises sur pied, dont la marche autour de l'école et une sortie de fin d'année au parc d'Oka dont le budget sera décliné sur trois années scolaires.</p> <p>Le comité fournira plus de détails sur cette activité de fin d'année seront donnés au cours des prochains mois.</p> <p><u>Dodo à l'école</u> Mme Bouileau présente cette activité qui aura lieu le mercredi, 21 février 2018, la veille d'une journée pédagogique. Ce sont les groupes 601 et 602 qui y participeront.</p> <p>L'activité est proposée par Mme Lafrance et appuyée par Mme Lecompte</p>

		<u>Cabane à sucre urbaine</u> Cette sortie est prévue pour les classes de maternelle le 4 février 2018. Un coût de 2\$ est demandé aux parents pour la tire sur neige. L'activité est proposée par Mme Roy et appuyée par Mme Couture-Grondin.
12.	Varia	

Secrétaire : Lucie Roy

Levée de l'assemblée à : 21h00

Prochaine rencontre le : 21 mars 2018